

Département de
Loire-Atlantique
Arrondissement de
Saint-Nazaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de PORNICHET

L'an deux mille dix-neuf,
Le dix-huit décembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, DEUX, CHESNEAU, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN, PRUKOP, CAZIN, BELLIOU, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER, LE VACON.

Date de convocation

12 décembre 2019

A l'exception de : Madame RUSSELL, Monsieur SIMON, Monsieur DUBOIS et Madame HUCHET.

Monsieur GILLET a donné pouvoir à Monsieur GUGLIELMI.
Madame LEVESQUE a donné pouvoir à Madame LE PAPE.
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Madame CHUPIN a donné pouvoir à Madame MARTIN.
Monsieur CORNETI a donné pouvoir à Monsieur TRICHET.

*Date du
Conseil Municipal*

18 DECEMBRE 2019

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame PRUKOP est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

*Nombre de
conseillers*

En exercice 33

Présents ---- 24

Votants ----- 29

12/ TARIFS 2020 – PORT DE PLAISANCE – APPROBATION

RAPPORTEUR : Monsieur POUSSET, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

Conformément à la convention de concession conclue entre la Commune de Pornichet et la SA du Port de Plaisance Pornichet - La Baule pour l'exploitation du port de plaisance, il convient que le Conseil Municipal délibère sur les tarifs annuels après adoption des tarifs par le Conseil Portuaire.

Le Conseil Portuaire réuni le 22 novembre 2019 a adopté les tarifs proposés par le concessionnaire. Il est appliqué une hausse de 1 % pour les seuls visiteurs (tarifs publics), compte tenu de la hausse déjà opérée l'an dernier pour se rapprocher des tarifs moyens constatés dans les ports environnants. Il est également appliqué une hausse de 1 % sur les grutages et retraitement des eaux usées.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les tarifs 2020 votés par le Conseil Portuaire comme suit :

Jean-Claude
PELLETEUR



S.A. PORT DE PLAISANCE DE
 PORNICHET-LA BAULE
 TEL : 02.40.61.03.20

PROJET TARIFS SECTEUR PUBLIC 2020

CAT.	LONG. H.T.	LARG	Haute saison Juillet à Août		Moyenne saison Avril-Mai-Juin-Sept-Octobre			Basse saison Novembre à Mars		
			JOUR	SEMAINE	JOUR	SEMAINE	MOIS	JOUR	SEMAINE	MOIS
1	Jusq, 5,99	2,30	15,70	98,00	10,60	67,00	223,00	7,60	45,50	156,50
2	6,00-6,99	2,60	18,70	117,00	12,60	79,00	265,50	9,10	56,50	187,00
3	7,00-7,99	2,80	22,20	139,00	14,60	91,00	308,00	10,10	61,50	206,00
4	8,00-8,99	3,10	24,70	154,50	16,20	113,00	382,00	12,10	71,00	237,50
5	9,00-9,99	3,40	28,80	180,00	20,20	126,50	424,00	13,10	77,00	259,50
6	10,00-10,99	3,70	32,30	202,00	23,20	145,50	488,00	14,70	88,00	298,00
7	11,00-11,99	4,00	36,40	227,50	25,30	157,50	530,50	16,70	100,00	331,50
8	12,00-13,99	4,60	48,50	303,00	32,30	202,00	679,00	20,70	127,50	429,50
9	14,00-15,99	4,90	56,60	353,50	38,40	240,50	806,00	25,80	156,50	525,50
10	16,00-17,99	5,80	67,70	423,50	46,50	291,00	976,00	30,30	187,00	631,50
11	Par mètre supplémentaire		5,00	31,00	4,00	25,00	80,00	2,30	14,00	47,00

MULTICOQUES :

Tarif longueur x 1,5

FORFAITS ANNUELS

. Poste sous passerelle Cat. 1 :	1 003,00 €
. Poste sous passerelle Cat. 2 :	1 273,00 €
. Poste sous passerelle Cat. 3 :	1451,00 €
. Poste sous passerelle Cat. 4 :	1662,00 €

PRESTATIONS DE SERVICE

Main d'œuvre

Heures ouvrables :	39,00 €
Autres Heures :	55,00 €

Remorquage

Minimum facturé :	64,00 €
	34,00 €

POMPAGE

Minimum facturé :	88,00 €
	34,00 €

S.A. PORT DE PLAISANCE
 DE PORNICHET-LA BAULE
 TEL : 02.40.61.03.20 / FAX : 02.40.61.87.18

**PROJET TARIFS ANNUELS 2020
 POSTES AMODIES**

CAT.	LONG. H.T.	LARG	FORFAIT ANNUEL
1	inférieure à 06 mètres	2,40	1 925
2	06 mètres - 08 mètres	3,00	2 566
3	08 mètres - 10 mètres	3,60	3 315
4	10 mètres - 12 mètres	4,10	4 812
5	12 mètres - 15 mètres	4,75	6 844
6	15 mètres - 20 mètres	5,75	9 624
7	20 mètres - 25 mètres	6,50	13 473

PROJET TARIFS FORFAITAIRES D'HIVER 2020

CAT.	LONG. H.T.	LARG.	Forfait Janvier- Février-Mars- Avril	Forfait Octobre- Novembre- Décembre
1	Jusq, 5,99	2,30	520	402
2	6,00-6,99	2,60	620	480
3	7,00-7,99	2,80	695	540
4	8,00-8,99	3,10	821	643
5	9,00-9,99	3,40	902	707
6	10,00-10,99	3,70	1037	813
7	11,00-11,99	4,00	1143	895
8	12,00-13,99	4,60	1476	1153
9	14,00-15,99	4,90	1787	1393
10	16,00-17,99	5,20	2153	1679

Forfaits effectués sur la base du tarif mensuel avec remise de 25%.

LA BAULE NAUTIC (PORT DE PORNICHET)

CODE	TARIFS 2020	€ HT	€ TTC
GRUTAGE avec uniquement prise sous la grue			
SE1/ME1	de 500 kgs à 1 500 kgs	58,36 €	70,04 €
SE2/ME2	de 1 500 kgs à 2 000 kgs	79,50 €	95,41 €
SE3/ME3	de 2 001 kgs à 3 000 kgs	95,08 €	114,09 €
SE4/ME4	de 3 001 kgs à 5 000 kgs	153,01 €	183,61 €
SE5/ME5	de 5001 kgs à 8 000 kgs	226,89 €	272,27 €
SE6/ME6	de 8 000 kgs à 10 000 kgs	331,99 €	398,38 €
SE7/ME7	de 10 000 kgs à 12 000 kgs	406,00 €	487,20 €
SE8/ME8	de 12 000 kgs à 15 000 kgs	499,05 €	598,85 €
SE9/ME9	de 15 000 kgs à 20 000 kgs	623,85 €	748,62 €
SE10/ME10	20 000 kgs et +	779,77 €	935,73 €
INTERVENTION DIMANCHE JOURS FERIES/EN DEHORS		272,45 €	326,94 €
RETRAITEMENT DES EAUX USÉES			
EU1	- de 6 m	22,97 €	27,56 €
EU2	de 6 à 9 m	30,41 €	36,49 €
EU3	de 9 à 11 m	37,94 €	45,53 €
EU4	+ de 11 m	45,50 €	54,60 €
LB1	LOCATION BER jusqu'à 9 m	16,57 €	19,89 €
LB2	LOCATION BER + de 9 m	27,58 €	33,09 €
IMP	Immobilisation terre-plein- par jour, le m linéaire	1,74 €	2,08 €

DELIBERATION :

- ⇒ Vu la convention de concession conclue entre la Commune de Pornichet et la SA du Port de Plaisance Pornichet - La Baule,
 ⇒ Vu l'adoption des tarifs 2020 par le Conseil Portuaire en date du 22 novembre 2019,
 ⇒ Vu l'avis de la Commission finances en date du 11 décembre 2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les tarifs 2020 du port de plaisance tels que précisés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,
 Jean-Claude PELLETEUR



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.